



Extraits des délibérations

Conseil Municipal 26 avril 2010

- Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public urbain Pass'O – Présentation des rapports annuels des délégataires pour l'exercice 2009. **Vote à l'unanimité.**
- Transport Public Urbain – Définition préalable des dessertes prioritaires et des niveaux de service dans le cadre de l'organisation du service minimum. **Vote par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Aménagement de la rue de Lattre de Tassigny dans le cadre de la desserte de nouveaux équipements publics - approbation de l'avant-projet définitif. **Vote à l'unanimité.**
- Réaménagement du Boulevard d'Europe – Tronçon résidentiel entre le Lycée Agricole et la rue Marcel Klein – approbation de l'avant-projet détaillé. **Vote par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Commercialisation de la 1^{ère} tranche – Attribution des lots d'habitat individuel – Vente de

gré à gré de lots vacants. **Vote à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).**

- Aliénation de terrains à M. et Mme Richard RUCH et M. et Mme Alphonse MULLER dans le cadre d'une régularisation foncière – Rue des Petits Champs. **Vote à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).**
- Acquisition de terrains situés au lieu-dit « Gesetz » dans la seconde zone d'extension du Parc d'Activités du Thal. **Vote par 25 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic. Me Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale de l'Ecole de Musique, de Danse et de Dessin pour le projet « Violoncellades 2010 ». **Vote à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Musique à Obernai » pour l'organisation du Festival de Musique de Chambre. **Vote à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association JAZZ DANSE pour son projet de spectacle artistique et

pédagogique sur le thème de l'eau. **Vote à l'unanimité.**

- Réalisation de l'équipement périscolaire Europe – Attribution d'un fonds de concours par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. **Vote à l'unanimité.**
- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2009 – Budget principal et budgets annexes. **Vote à l'unanimité. Monsieur le Maire n'a pas participé au vote – art. L2541-13 alinéa 3 du CGCT.**
- Affectation définitive des résultats de l'exercice 2009 – Budget principal et budgets annexes. **Vote à l'unanimité.**
- Conclusion d'un avenant de prorogation au contrat de location-gérance avec la SARL « HALLE AUX BLES » pour l'exploitation de la « TERRASSE FLEURIE » de la piscine plein air pour la saison 2010. **Vote à l'unanimité.**
- Solarium-Piscine Plein Air - Mise en place d'une tarification spéciale pour la saison estivale 2010. **Vote à l'unanimité. M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic n'ont pas participé au vote.**



Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr

Sommaire

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps Forts
Pages 4 à 5

Dossier :
La Piscine Plein Air
Pages 6 à 9
La Piscine Tournesol
Page 10

Travaux

- **Entretien du parc de la Léonardsau**
- **Infos travaux : Boulevard d'Europe**
- **Toilettes publiques**
- **La tribune du stade**
- **Démolition du dernier "Lustucru"**

Pages 11 à 12

Solidarité

- **Obern'Aide**

Page 13

Transport

- **Pass'O' & Flex'O**

Page 14

Vie Associative

- **La Section Foot du Collège Freppel**
- **Fête des sports et du jeu**
- **Exposition de l'Apero**
- **Festival de musique de Chambre**

Pages 15 -16

Santé

- **Le réseau de Cardio-Prévention**

Page 17

Bloc Notes

- **Web TV**
- **Conseils gratuits aux associations**
- **Visite du Parc des Roselières**
- **Naissances**
- **Plan canicule**
- **Le coin des souvenirs**

Pages 18 -19

Infos municipales / Tribune
Page 20

Festivités de l'été

- **Nocturne du Hans**
- **Soirée tarine**
- **Les Estivales**

Pages 21-22

Calendrier des manifestations
Page 23

Les Estivales
Page 24

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205 67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page : Maud Audinat - Tamina Hobeika - Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Photo ©AIRDIASOL-Rothan - Didier Moerschel - Pierre Straehli.

Impression : Gyss Imprimeur Obernai - 310743. Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Service Communication – BP 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Septembre 2010



Chers habitants d'Obernai,

Dans le cadre du programme pluriannuel de réfection de voirie, le Conseil Municipal a décidé de procéder, cette année, à l'aménagement de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Boulevard d'Europe.

La rue du Maréchal de Lattre de Tassigny sera ainsi une nouvelle avenue structurante, avec liaison piétonne, sécurisation au niveau du passage à niveau, création de pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée, et d'un cheminement piéton répondant aux nouvelles règles d'accessibilité «handicapés». Une végétalisation latérale sera mise en place, ainsi qu'un nouvel éclairage public.

Pour le réaménagement du Boulevard d'Europe, une première tranche de travaux sera réalisée entre la rue Marcel Klein et le giratoire situé devant le lycée agricole. Là encore, des pistes cyclables seront créées de chaque côté des voies de circulation, les cheminements piétons seront sécurisés, ainsi que les passages au niveau des axes transverses. Nous avons fait le choix de la mise en place de feux tricolores aux intersections de la rue des Bonnes Gens et de la rue Marcel Klein - Avenue du Tertre, pour fluidifier mieux encore la circulation et sécuriser ce tronçon routier.

Ces travaux entraîneront sans doute quelques désagréments momentanés, et je vous remercie d'avance pour votre compréhension.

Lors de la séance du Conseil Municipal prévue le 5 juillet 2010, il sera proposé de valider la cession d'une emprise importante du Parc d'Activités Economiques du Thal à l'entreprise SOBOVIA, qui souhaite y implanter une nouvelle unité de production performante.

Nous nous réjouissons de l'intérêt porté par plusieurs entreprises à l'extension de ce Parc d'Activités. Ceci concourt à consolider l'offre en matière d'emplois sur le périmètre de la Ville d'Obernai, ce qui est essentiel de nos jours.

Les travaux de viabilisation sont actuellement en cours, ainsi que l'aménagement de la frange paysagère d'une largeur de 20 m, avec un verger arboré, un chemin de promenade et une lisière végétalisée.

Le grand bassin de la piscine plein air a subi cet hiver des dommages plus importants que les hivers précédents. Chaque année, les équipes techniques de la Ville d'Obernai réalisent des travaux importants sur ce bassin, de manière rigoureuse et en respectant les prescriptions réglementaires. Il s'agit de travaux d'entretien, de réfection et de remplacement de matériaux. Néanmoins, les dégâts importants du bassin ne permettent pas son accès au public cet été.

Toutefois, nous avons décidé d'ouvrir le solarium au public en juillet et en août, avec des aménagements ludiques et la mise en place de brumisateurs. La piscine Tournesol sera ouverte au public pendant toute la période estivale.

De très nombreuses manifestations sont organisées tous les mois par les associations, grâce à l'engagement constant de centaines de personnes bénévoles. Merci à tous ceux qui donnent de leur temps et s'impliquent pour le plaisir et le bien être des Obernois et des touristes. Ainsi, cet été, nous aurons le plaisir de savourer une très belle programmation dans le cadre des Estivales d'Obernai avec en tête d'affiche Murray Head le samedi 10 juillet. Le samedi suivant, Obernai connaîtra la 9^{ème} édition de la course Nocturne du Hans, à laquelle participeront plus de 3 000 coureurs passionnés. Que du plaisir en perspective !

Bonnes vacances à tous.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Les Maires du Canton et les Conseillers municipaux d'Obernai en visite à l'usine Kronenbourg d'Obernai.



Dans le cadre du Jumelage avec Gengenbach, l'ensemble des deux ans ont visité la future piscine interco.



Animations sur la Place du Marché du service «Espaces verts» de la Mairie dans le cadre du Printemps d'Alsace.



Madame Jeanne Kahn et Monsieur Gérard Huttard ont été élevés au rang de Citoyens d'Honneur de la Ville d'Obernai.



Travaux au Boulevard d'Europe



Rencontre à Pully entre des Adjointes au Maire d'Obernai et les élus pulliérans.



Travaux rue du Général de Lattre de Tassigny



l'ensemble des conseillers municipaux qui se réunissent
intercommunale.



Pisteurs d'Etoiles 2010 : encore une édition très réussie
du festival.



Jumelage Obernai-Gengenbach : à travers les deux
associations Art'ist, 11 artistes d'outre-Rhin et 17 Obernois
ont exposé leurs oeuvres à Obernai.



300 sportifs ont participé aux Championnats d'Alsace
"Elite" d'Athlétisme organisés au stade.



Le Préfet de la Région Alsace, Monsieur Pierre-Etienne
Bisch a été accueilli dans les entreprises C.M.O. et SUPRA
(photo) dans le cadre d'une visite d'Obernai.

La Piscine Plein Air

Chaque année, la Ville d'Obernai et ses équipes techniques réalisent des travaux d'entretien, de réfection et de remplacement de matériaux de manière rigoureuse, en respectant les prescriptions réglementaires. Malheureusement, la période hivernale 2009/2010 a entraîné des désordres bien plus importants que les années précédentes au niveau du grand bassin. Ceci a été confirmé par le bureau d'études spécialisées GIRUS, sollicité en urgence pour un pré-diagnostic :

- La plage de débordement et la rigole périphérique du Grand Bassin présentent un décollement général du support, sur 80 mètres linéaires,
- Le caniveau périphérique n'est plus étanche,
- La perte d'eau journalière est de 80 m³ soit 3% du volume total (2720 m³),

- Un défaut général d'étanchéité du bassin, qui se traduit par des micro fuites diffuses,
- Une corrosion avancée de la conduite de retour du circuit de filtration,
- Des soulèvements du revêtement du fond du bassin.

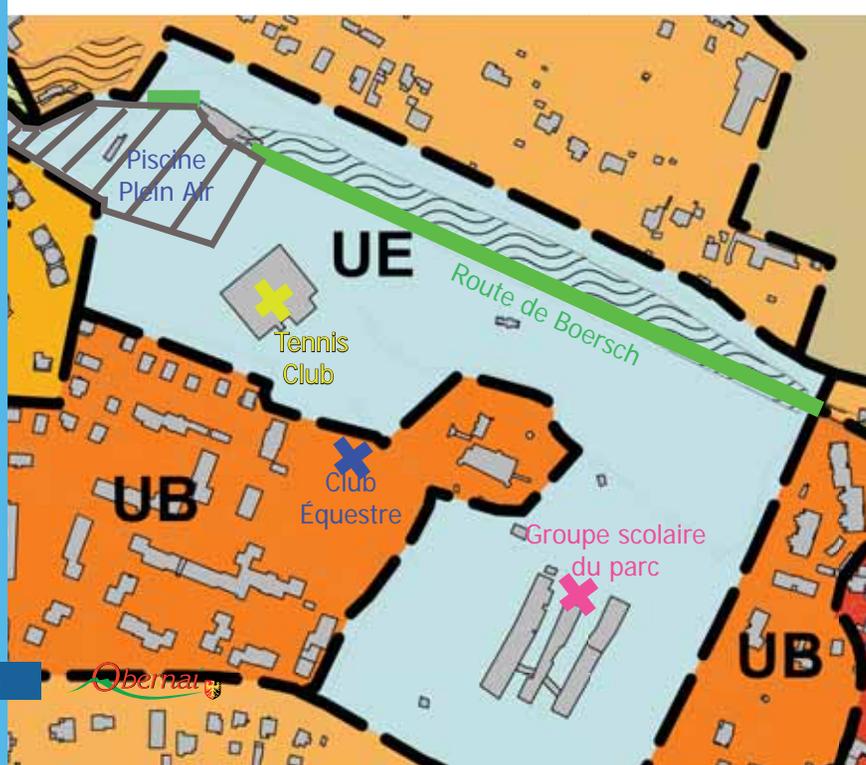
Ainsi, dans son état actuel, le Grand Bassin ne pourra être ouvert au public en raison :

- d'un risque de formation de « nids à bactéries » à l'intérieur des poches formées par le décollement du carrelage,
- d'instabilité des revêtements des parois, laissant suspecter un désordre global,
- d'un défaut d'étanchéité du bassin qui expose l'Ehn à un risque de pollution au chlore, et donc de dégradation du milieu aquatique et de la nappe phréatique.

LE DIAGNOSTIC

Le Bureau d'études GIRUS réalise actuellement un diagnostic général du grand bassin et des installations techniques. Lorsque nous disposerons de ce rapport, nous pourrons envisager les perspectives d'avenir de ce site particulièrement prisé. La volonté partagée est bien entendu de maintenir ce site de détente et de loisirs.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - LA ZONE UE



La Zone UE, d'une surface de 10,4 ha, du Plan Local d'Urbanisme où est implantée la piscine plein air est une zone réservée à des équipements publics. **Ce zonage est dénitif et immuable, et ne permettra jamais aucune « spéculation ».**



TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS

Ce sont plus de 450 000 € TTC qui ont été investis pour l'entretien et le renouvellement des installations de la piscine Plein-air lors de la dernière décennie. Ce programme pluriannuel de travaux, réalisé tant par le Pôle logistique et technique municipal que par des entreprises spécialisées, a permis de satisfaire aux nombreuses contraintes incombant à la Ville d'Obernai pour l'exploitation des bassins de nage et des vestiaires :

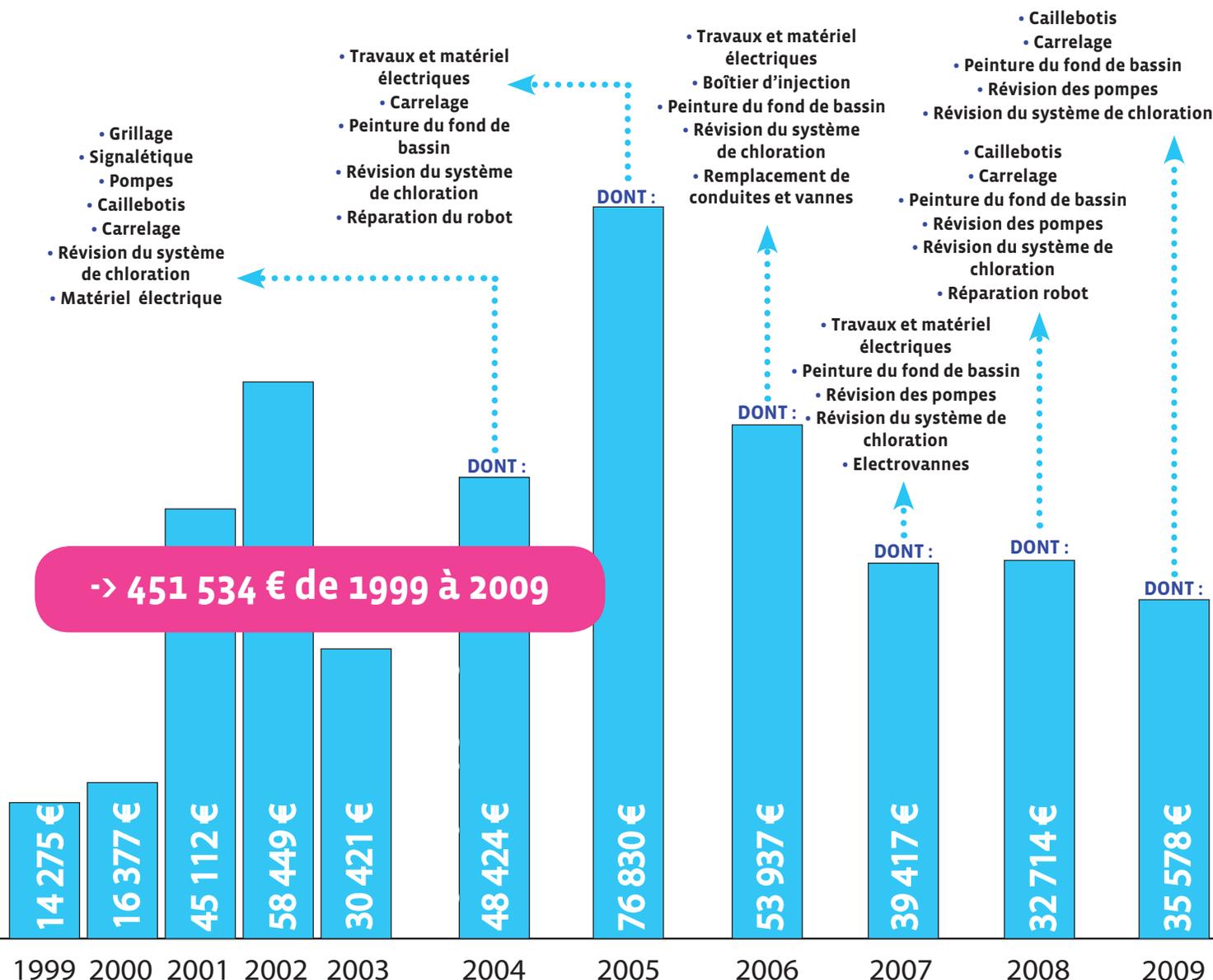
confirmée par la Commission départementale de sécurité en 2006 puis en 2010 ;

- qualité de l'eau de baignade contrôlée régulièrement par les services de l'Etat ;
- prise en compte des exigences sanitaires prescrites à l'occasion des visites régulières de la DDASS ;
- protection des personnels à l'occasion de la mise en oeuvre du document unique "hygiène"- "sécurité" de la Ville d'Obernai.

Pôle logistique et technique de la Ville procèdent à l'entretien et à la réparation des bassins de la Piscine plein air : ces travaux consistent notamment à la révision des équipements de filtration, de chloration et de pompage, à la reprise ponctuelle du carrelage (pédiluves, parois des bassins) et à l'application d'une peinture d'étanchéité sur les surfaces courantes du Grand Bassin (50 x 25 m avec une profondeur comprise entre 1,07 m et 3,65 m) et de la pataugeoire.

- conformité des installations à la réglementation incendie, Chaque printemps, vers la fin du mois de mars, les équipes du

En plus de ces travaux, la Ville dépense, chaque année, de l'ordre de 15 000 € pour l'entretien de l'ensemble de l'emprise du solarium et des secteurs végétalisés de la piscine.



RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE DU GRAND BASSIN



Aujourd'hui, le déversement de la plage finlandaise est compris entre 3 et 8 cm. Au printemps 2009, ce déversement n'existait pas.



La plage de débordement et la rigole périphérique du Grand Bassin présentent un décollement général du support sur 80 mètres linéaires. Aux printemps des années précédentes, il y n'avait par-ci, par-là que quelques dizaines de carreaux à remplacer.



Etat général de la descente Nord du grand bassin.
Toute la structure sous-jacente du carrelage a considérablement souffert cet hiver, suite aux nombreuses périodes de gel/dégel

Soulèvement et décollement du carrelage à plusieurs endroits.



SOLARIUM

BRUMISATEURS

PATAUGEOIRE

JEUX LUDIQUES

TERRASSE FLEURIE

L'emprise de la piscine plein air sera ouverte au public du **1^{er} juillet au 31 août 2010, de 10h à 20h**, avec accès :

- au **solarium** pour se détendre,
- à la **pataugeoire** pour les petits,
- à des **jeux ludiques** permettant aux enfants et aux adolescents de s'amuser,
- à des **zones de rafraîchissement** agrémentées de **brumisateurs**,
- et à la **Terrasse Fleurie**, pour se rafraîchir et se restaurer.

La Baleine : Jeu géant pour enfants



Le Multi-activités : Jeu géant pour adolescents permettant plusieurs activités, comme «Les Sumos» (Cf. illustration ci-dessous)



Un dispositif tarifaire et d'abonnement intéressant a été mis en place pour l'accès au solarium :

- **1 € pour les adultes,**
- **0,50 € pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les personnes handicapées et les anciens combattants (sur présentation d'un justificatif).**

Les abonnements

1 mois :

- 20 € : pour les adultes à partir de 18 ans.
- 10 € : pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les personnes handicapées et les anciens combattants (sur présentation d'un justificatif).

2 mois :

- 35 € : pour les adultes à partir de 18 ans.
- 18 € : pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les personnes handicapées et les anciens combattants (sur présentation d'un justificatif).

Zones de rafraîchissement : installation de brumisateurs à deux endroits du solarium





Savoir Nager

L'opération Savoir Nager est un programme d'apprentissage gratuit de la natation, initié par le Secrétariat d'Etat aux Sports, et destiné aux enfants de 7 à 12 ans, pendant l'été.

L'enjeu est de leur offrir le bagage essentiel pour pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité. Ce programme d'apprentissage a pour ambition que tous les enfants entrant en classe de 6^{ème} sachent nager.

Ainsi, la Ville d'Obernai en partenariat avec le Club des Dauphins, association organisatrice de l'opération, proposera le programme «savoir nager» à la Piscine Tournesol **du lundi 5 au vendredi 23 juillet 2010,**

du lundi au vendredi, de 9h à 11h. Pour réaliser

cette opération dans les meilleures conditions, un maximum de 20 à 25 enfants sera accepté au cours de ces trois semaines (15 séances d'une heure). Pour inciter les enfants à être assidus aux cours, une «caution» de 15 € sera demandée aux parents au début du programme (non encaissée), puis rendue aux parents une fois les objectifs atteints, au terme de 3 semaines.

Le Grand Bleu

Les objectifs de l'opération Grand Bleu (5 séances d'une heure durant 1 semaine), initié par le Club des Dauphins d'Obernai, est de permettre aux enfants de 7 à 10 ans, de toutes origines, habitant Obernai ou les communes environnantes, de découvrir, par le biais de jeux aquatiques :

- les plaisirs du sport et de la natation,
- la vie en société, avec ses règles de fonctionnement, le respect des autres, et tout cela sans barrière sociale ou financière, puisque la gratuité en est un principe de base.

La direction de ce projet est assurée par sa créatrice Christelle Glessier, qui sera secondée par un encadrant diplômé d'Etat (B.E.E.S.A.N.) ou Fédéral (Fédération Française de Natation) et des nageurs confirmés du club. Une des particularités de cette activité est la participation des enfants du même âge, licenciés du club, qui sauront expliquer, rassurer et s'amuser avec les autres enfants.

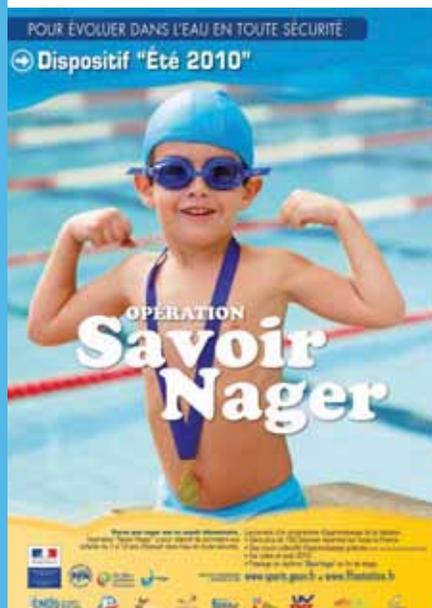
Si l'organisation est assurée par le club support, "les Dauphins d'Obernai", qui en assume également l'encadrement et la logistique, la Ville d'Obernai met à disposition les installations de la piscine et un Maître Nageur Sauveteur.

Inscriptions pour les deux activités :

Tous les jeudis de 18h à 19h,

à la Piscine Tournesol.

Plus d'infos sur www.dauphins-obernai.fr



La Piscine Tournesol

Horaires d'ouverture au public

- du 1^{er} au 4 juillet 2010 : de 10h à 20h,
- du 5 au 23 juillet 2010 : de 11h à 20h,
- du 24 juillet au 31 août : de 10h à 20h.

Les Tarifs

- 2 € pour les adultes (accès bassin ou douche),
- 1 € pour les moins de 18 ans, étudiants, handicapés, anciens combattants, demandeurs d'emploi, MNS, familles nombreuses (présentation obligatoire d'une carte justificative),
- Abonnement 12 entrées
 - adultes = 20 €
 - enfants = 10,50 €
 - familles nombreuses = 6 €
- Abonnement entrée Comité d'entreprise = 13 €
- Cours individuel de natation par un MNS diplômé (30 mn) = 12 € + l'entrée à la piscine.

Entretien du parc *de la Léonardsau*

Chaque année, le Service "Espaces Verts" de la Ville d'Obernai profite de la période hivernale pour effectuer des travaux de taille et d'entretien dans le parc de la Léonardsau.

Parallèlement à ces tâches, se sont rajoutées cet hiver d'importantes interventions afin de faire réapparaître l'esprit originel du parc. En effet, l'étude patrimoniale de la Léonardsau qui a été réalisée en 2009, dans le cadre de la remise en valeur du site, a permis de définir et de cibler les actions à mener. De nombreuses perspectives avaient complètement disparu ; taille et élagage ont fait apparaître des vues insoupçonnées.

Des haies de buis, de houx, de troènes et de charmilles ont été retaillées afin de retrouver leur volume d'origine.

A l'entrée du parc, la haie avait presque complètement disparu, elle a donc été entièrement recréée par une plantation de 250 troènes. L'étang du Séquoia a été curé et sa cascade remise en valeur par une restauration de l'enrochement et une plantation de vivaces.

Le résultat de ces travaux permet à présent aux visiteurs de redécouvrir les ambiances et mises en scène du parc telles qu'elles avaient été pensées par leurs concepteurs.

**Le parc
du Domaine
de la Léonardsau
est ouvert au public
tous les jours
de 8h à 19h**



▲ Travaux



Boulevard d'Europe

Infos Travaux



Dans le cadre des travaux du Boulevard d'Europe, la circulation et le stationnement seront perturbés de la mi-juin à fin septembre 2010. La circulation et le stationnement seront interdits par tronçon en fonction de l'avancée et du phasage prévu des travaux sur le boulevard.

Coup de jeune *aux toilettes publiques*

L'équipe Patrimoine de la Ville d'Obernai, sous le contrôle d'Antoine Tarsia, a procédé à la réfection des toilettes publiques de la Place de l'église. À ce jour, les travaux des sanitaires Hommes et la réfection intégrale de la façade extérieure sont achevés. Ces travaux ont consisté en une reprise des évacuations, des alimentations électriques et d'eau, du carrelage, des peintures, du système de ventilation, ainsi que le remplacement des éléments sanitaires, et l'installation de sèche-mains électriques. Dès l'automne, ce sont les sanitaires Femmes qui seront refaits. Le coût total de l'ensemble de ces interventions est d'environ 4 682€ HT.





Tribune du stade : *réfection de la toiture*

La tribune du stade a été construite dans les années 1976-1977. Constitué d'une structure en béton, d'une charpente en lamellé collé et d'une couverture en bardeaux bitumeux sur un support en aggloméré de bois, ce bâtiment n'a plus de toiture étanche.

Très utilisée par les sportifs des clubs obernois, les collégiens et les lycéens ainsi que les spectateurs, la tribune qui comprend les vestiaires, les douches, les sanitaires et des locaux de rangement devra donc subir

cette année une réfection importante. L'opération inscrite au budget prévoit le renforcement et le contreventement de la charpente, et le remplacement de la couverture de la toiture par une nouvelle couverture intégrant une isolation thermique évitant les fuites de chaleur. La réalisation des travaux est prévue à l'automne sans a priori de fermeture de l'équipement.

Le dernier immeuble "Lustucru" *sera démoli*

Depuis une dizaine d'années déjà, le quartier Europe fait l'objet d'une requalification conduite par la Ville d'Obernai.

Dans cette optique, les 3 immeubles "Lustucru", construits en 1955, qui n'étaient plus aux normes actuelles devaient être démolis. Les deux premiers immeubles l'ont été en 2002 et 2004.

Et le dernier immeuble, situé avenue de Gail à côté du Centre Socio-Culturel, sera détruit quant à lui au courant de cet été.

Dans l'optique de cette démolition, Obernai Habitat, propriétaire de l'immeuble, a relogé progressivement, ces dernières années, les 128 occupants des 40 logements.

Aujourd'hui vide, le Lustucru dont le chantier de démolition a été confié au cabinet OZE Architecture d'Obernai, aura complètement disparu d'ici 6 mois. Cette opération sera délicate et nécessitera la déconstruction et le désamiantage du bâtiment,

dans le respect des chaînes de tri sélectif et de retraitement des matériaux pour un coût total de quelques 350 000€.

Dans un second temps, les 50 garages jouxtant le bâtiment seront aussi progressivement vidés afin d'être démolis.

Ainsi, en partenariat avec la Ville, Obernai Habitat participe dès aujourd'hui à la requalification de ce quartier avec ces démolitions mais aussi la construction de nouveaux logements performants comme la résidence du Cèdre et d'autres projets de logements sociaux.





Obern'Aide : *La Boutique Alimentaire*

Entretien avec Marie-Odile SPACH, Présidente d'Obern'Aide

D'où vient la création d'Obern'Aide ?

Depuis le début des années 80, une aide alimentaire gratuite, destinée à soutenir des familles en grande précarité était en place à Obernai. Le Secours Catholique distribuait des colis alimentaires et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Croix Rouge délivraient des bons alimentaires. Mais ce mode de fonctionnement, s'il a le mérite d'exister, ancre le bénéficiaire dans l'assistanat et favorise le nomadisme social.

Les partenaires sociaux – Secours Catholique, Croix Rouge, Centre Arthur Rimbaud, Communauté Emmaüs, Centre Medico-social, C.C.A.S d'Obernai - ont donc mené une réflexion commune afin de proposer aux populations en difficulté une réponse plus respectueuse de l'individu sous forme d'une "boutique alimentaire". Le 4 septembre 2007, l'association Obern'aide a été créée pour ouvrir et gérer la boutique alimentaire.

Comment fonctionne Obern'Aide ?

La boutique fonctionne avec une conseillère en économie sociale et familiale, Véronique Heyberger, et 25 bénévoles. Les personnes en situation précaire y sont adressées par les travailleurs sociaux. Ensuite, la conseillère instruit un dossier avec la famille

en établissant l'objectif à atteindre et les engagements à prendre :

- participer financièrement à hauteur de 10% de la valeur des denrées de 1^{ère} nécessité achetées à Obern'Aide,
- réaliser son projet (par exemple régler un retard de loyer, rembourser une dette, équilibrer le budget familial),
- participer à des ateliers thématiques (gestion du budget familial, cuisine, etc), animés par le Centre Arthur Rimbaud.

D'où viennent les denrées ?

Tous les mardis, en début d'après-midi, la banque alimentaire du Bas-Rhin livre la nourriture. Sont achetés en grande surface le complément éventuel et les produits d'hygiène.

Quand se déroulent les ventes ?

Le mercredi sur rendez-vous. Les bénévoles partagent avec les familles un moment de convivialité, les conseillent, avec tact, dans leurs achats et regarnissent les rayons.

Le plus d'Obern'Aide ?

La boutique alimentaire permet d'apporter une aide plus pédagogique et participative, avec une dimension éducative. L'aide alimentaire n'est pas un but en soi mais un moyen, pour les bénéficiaires, de reprendre le contrôle de leur vie.

Avez-vous eu des partenaires pour la réalisation de ce projet ?

La réhabilitation du local a été réalisée essentiellement par 3 messieurs bénévoles et très bricoleurs qui ont oeuvré à plein temps pendant 3 mois. L'aménagement des locaux a pu se faire grâce à la générosité de la Fondation Kronenbourg, Groupama, des Magasins Leclerc, de Terre sans frontières, du Lion's club d'Obernai, du Conseil Général du Bas-Rhin et de notre principal sponsor : la municipalité d'Obernai. Ainsi au bout de 2 ans et 4 mois - soit le 13 janvier 2010 - la boutique alimentaire a pu ouvrir ses portes.

Après quelques mois de fonctionnement, quel bilan faites-vous de votre action ?

- 30 familles ont déjà pu être prises en charge depuis l'ouverture,
- l'âge moyen du demandeur est de 39 ans et demi,
- 12 bénéficient du Revenu de Solidarité Active,
- 9 sont salariés,
- 15 familles sont sorties de la structure après 2 mois et demi ; pour 11 d'entre elles le but est atteint, les autres n'ont pas respecté leurs engagements.
- Ces premiers résultats semblent encourageants, mais l'avenir s'annonce difficile. Ainsi aides ou bonnes volontés seront les bienvenues.

Association Obern'Aide

21, rue du Maréchal Koenig - Véronique HEYBERGER - 03 88 47 81 31

Le mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h - Le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 18h - Le vendredi de 8h à 12h





Pass'O+: déjà plus de 500 prises en charge effectuées !

PASSO+, le nouveau service de Transport à la Demande (TAD), a effectué 209 prises en charge en avril et 300 en mai.

Pour se rendre au marché du jeudi ou à ses rendez-vous médicaux, faire une balade au Mont National, rejoindre la Gare SNCF et prendre le train, ou tout simplement pour faire ses courses, les Obernois y trouvent leur compte et sont satisfaits de ce service. Très appréciée par les plus de 75 ans, la prise en charge devant leur domicile a déjà fait 25 adeptes. Le plus de ce service est la proximité avec le conducteur et la simplicité du parcours : sans arrêts répétitifs, sans temps d'attente, à l'heure souhaitée.

Grâce à PASSO+, les Obernois organisent et gèrent leurs déplacements sur simple demande.

PASSO+ fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30. Il suffit d'effectuer votre réservation 2h avant, au 0 800 500 552 ou sur www.passo.fr.



Interviews de 3 utilisateurs satisfaits de Pass'O+ :

STEVE - 37 ANS HABITE AU ROEDEL

“J’avais l’habitude à Paris d’utiliser les transports en commun. Depuis que le réseau Pass’O dessert le Roedel avec Pass’O+, j’utilise 4 à 6 fois par semaine ce service pour venir au centre-ville pour mes rendez-vous. Le bus est vraiment accessible et les tarifs attractifs.”

JOSEPHINE - 78 ANS HABITE RUE DU LANDSBERG

“Je n’avais jamais utilisé le Pass’O avant car il ne desservait pas mon quartier, j’utilisais ma voiture mais c’était un peu compliqué pour moi. Grâce à Pass’O+ qui vient me chercher devant la maison, j’utilise ce service environ 2 fois par semaine pour faire mes courses dans les supermarchés d’Obernai ou pour aller chez le médecin. Je suis native d’Obernai et je trouve ce service impeccable, les chauffeurs sont très gentils et je me sens moins isolée car je peux sortir quand je le souhaite.”

OLIVIER - 48 ANS HABITE RUE DU FOYER

“Je n’ai pas de voiture alors j’utilisais le Pass’O avant mais avec Pass’O+ je peux me déplacer beaucoup plus et partout à Obernai. Au centre-ville, au supermarché ou dans un autre quartier, c’est très pratique pour moi. En plus j’ai pris l’abonnement annuel donc le service n’est vraiment pas cher et en utilisant ce transport en commun on pollue moins donc c’est très intéressant.”

Se rendre au travail avec Flex'O



Depuis le 4 janvier 2010, le réseau Pass'O propose aux salariés de la Zone Industrielle Nord et du Parc d'Activité du Thal un nouveau service dénommé Flex'O. Ce service prend le relais de la ligne régulière aux heures où elle ne fonctionne pas, afin de répondre aux besoins des salariés travaillant à des heures matinales et/ou tardives.



Les horaires :

Flex'O fonctionne du lundi au vendredi de 4h30 à 21h30. Seuls

les horaires d'arrivée et de départ devant les entreprises sont fixés à l'avance. L'itinéraire est construit selon la demande.

La réservation :

Ainsi, pour se rendre au travail, le salarié réserve son trajet en bus pour le lendemain ou pour la semaine. Le bus attendra ensuite le salarié à un arrêt de la ligne régulière ou à un arrêt de Pass'O+ proche de son domicile

pour le déposer ensuite devant son entreprise.

Pour le retour, aucune réservation n'est nécessaire, le bus attendra le salarié à la porte de son entreprise, pour le ramener à sa destination fixée lors de la réservation.

Ce service est donc une véritable opportunité de venir au travail sans véhicule personnel et à petit prix.

**Relais Pass'O - 7 rue de la Gare
Tél. 0800 500 552 (Numéro gratuit).**





Football : *section sportive des Collèges Freppel et Europe*

Les garçons de la section sportive football des Collèges Freppel et Europe se sont brillamment illustrés lors du championnat élite UNSS en décrochant le titre de Vice-Champion académique. Les garçons ne se sont inclinés qu'en finale académique face à Haguenau.

Ces résultats sont le fruit d'un investissement permanent des élèves dans le cadre de la section sportive football mise en place dans les 2 collèges depuis 4 ans.

Cette section sportive a été conçue dans le cadre d'une convention établie entre le collège Freppel, le collège Europe, le Football Club des Sports Réunis d'Obernai et la Ligue d'Alsace de Football. La section sportive rassemble les meilleurs jeunes footballeurs du secteur entrant en 6^{ème} ou en 5^{ème} et présentant un dossier scolaire satisfaisant. Les élèves bénéficient de deux entraînements de football hebdomadaires (le mardi



et jeudi de 15h30 à 17h30) encadrés par Thierry Ness, professeur au Collège Freppel et moniteur diplômé d'Etat.

Fête des Sports et du Jeu

Samedi 11 septembre

de 10h à 11h30 et de 14h à 17h

Date à noter dans votre calendrier

La Ville d'Obernai vous invite à découvrir plus de 25 disciplines sportives proposées par les associations et clubs d'Obernai.

Vous pourrez pratiquer tous les sports, poser des questions et participer au grand jeu-concours.

Venez nombreux et nombreuses !

- Centre Sportif : Stade Omnisports, piscine, COSEC
- Halle des sports Bugeaud
- Centre Arthur Rimbaud

Appel aux exposants *pour participer à l'Exposition sur les savoir-faire des professionnels de la région d'Obernai*

L'Association pour la Promotion Économique de la Région d'Obernai "APERO" fut créée en juin 2003, pour promouvoir toutes les facettes de l'économie locale des six villes de la Communauté de Communes (Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai). Elle fédère ainsi les agriculteurs, artisans, commerçants, prestataires de service, restaurateurs et viticulteurs de ce territoire.

Cette année, la 4^{ème} édition de l'Exposition des savoir-faire des professionnels se déroulera les 5, 6 et 7 novembre 2010 à Obernai. Les professionnels souhaitant exposer lors de cette manifestation peuvent contacter Michèle Distler (MDC 16 rue des peupliers 67118 Geispolsheim) par téléphone au 06 81 84 07 83 ou au 03 88 68 60 83 ou par courriel m.distler@libertysurf.fr

Site internet www.apero.fr



Festival de Musique de Chambre : *réservez vos places de concert !*

LE PROGRAMME

Classic Tango avec l'ensemble **Contraste**

Mercredi 21 juillet à 20h
Salle des Fêtes

Chants de l'âme avec **Wolfgang Holzmaier**

Dimanche 25 juillet à 20h
Synagogue

Virtuosité du diable avec **Emmanuel Rossfelder**

Lundi 26 juillet à 20h
Salle des Fêtes

Feu d'Artifice de Cordes, en clôture du festival, plein feu sur les cordes romantiques!

Mercredi 28 juillet à 20h
Salle des Fêtes

AUTOUR DU FESTIVAL

Entrée libre

Les répétitions des musiciens sont ouvertes au public

Maison de la Musique et des Associations

Concert anniversaire de la pianiste **Nathalie BERA-TAGRINE**

Vendredi 23 juillet à 20h

Maison de la Musique et des Associations

Improvisation au piano de **Karol Beffa** pendant la projection d'un film muet. «L'Aurore».

Judi 22 juillet à 15h
Salle Renaissance



LES TARIFS

- **20€ : Formule solo** (1 concert au choix)
- **54€ : Formule trio** (trois concerts au choix, soit 18 € la place).
- **68€ : Formule quatuor** (les quatre concerts, soit 17€ la place).
- **12€* : Tarif réduit** pour les élèves de l'Ecole municipale de Musique, de Danse et de Dessin d'Obernai, les moins de 18 ans et les chômeurs.

*Sur présentation d'une pièce justificative.

Colloque de Dominique Bromberger, journaliste, à l'occasion de la sortie de son livre «C'est ça la Russie» (Actes Sud).
Dimanche 25 juillet à 15h - Salle Renaissance

Vente des billets à l'Office du Tourisme d'Obernai - Place du Beffroi et en caisse du soir.

Retrouvez tout le programme et le détail des concerts sur
WWW.FESTIVALMUSIQUEOBERNAI.COM

Le Réseau Cardio-Prévention,

un outil au service de tous depuis 10 ans

Entretien avec les Docteurs

NICOL, SAGEZ et BONOMI

Qu'est-ce que le Réseau Cardio Prévention ?

Le Réseau de Cardio-Prévention d'Obernai (RCPO) est un réseau de santé publique dont l'objectif est la prise en charge de patients présentant des facteurs de risque de maladies cardio-vasculaires ou ayant eu un accident tel que infarctus du myocarde ou accident vasculaire cérébral. Le RCPO mène aussi des actions anti-tabac, par le biais de campagnes d'informations et de consultations individuelles. Le réseau regroupe tous les professionnels de santé : médecins libéraux et hospitaliers, généralistes et spécialistes, les infirmières et les professions paramédicales...

Quel est le fil conducteur du Réseau ?

Depuis toujours, le Réseau de Cardio-Prévention s'attache à l'amélioration de la prise en charge du patient et de la qualité des soins donnés.

D'une part, cela devient possible en faisant en sorte que les professionnels de santé parlent tous le même langage, par le biais de formations ou de réunions d'informations/conférences. D'autre part, un travail est fait en partenariat avec tous les professionnels afin que la prise en charge du patient soit sans cesse améliorée par l'intermédiaire, notamment, du médecin traitant qui est un correspondant et un partenaire incontournable.

Cette amélioration est également possible grâce au « Pôle de Coordination ». Ce groupe de travail revoit tous les dossiers des patients, sous couvert de

l'anonymat, il les analyse afin de voir si les recommandations sont bien suivies et si les objectifs sont atteints.

Que propose le Réseau aux patients ?

Des consultations individuelles (infirmières, diététiciennes, psychologues...) et des ateliers d'éducation thérapeutique. Du point de vue sportif, des ateliers d'Activités Physiques Adaptées sont proposés depuis peu aux patients. La personne qui a rendu ce projet possible réalise un travail avec les patients afin d'adapter au mieux les efforts physiques à leurs capacités et de leur permettre de reproduire ces exercices à domicile. Des réunions ou conférences sont aussi organisées par le RCPO afin de donner les bonnes informations au public.

Quels sont les partenaires du RCPO ?

Le RCPO est en partenariat fort avec le « Club Cœur et Santé », section appartenant à la Fédération Française de Cardiologie. Le « Club Cœur et Santé » met à disposition des patients des moyens de développer de manière autonome l'activité physique, comme peut le faire le RCPO, et diffuse des campagnes d'information. Les Activités Physiques Adaptées proposées sont le vélo, le rameur, la gymnastique, l'aquagym et des marches populaires.

Le RCPO a également le soutien de plusieurs organismes : l'Agence Régionale de la Santé, la Mairie et l'Hôpital d'Obernai, la Communauté de Communes de Schirmeck, le Centre de Rééducation Fonctionnelle de Schirmeck, la Mairie et le Centre Hospitalier de Sélestat et l'Hôpital de Sainte-Marie-aux-Mines.

Quels sont les projets du RCPO ?

Aujourd'hui, le RCPO souhaite développer une activité nouvelle : le Réseau Cardio-Prévention "jeunes", avec une prise en charge de l'enfant et de l'adolescent (de 6 et 18 ans) en surpoids, et de ses parents, avec la mise en place d'ateliers thérapeutiques. Tous les médecins généralistes, médecins scolaires, pédiatres... peuvent adresser le patient au Réseau de Cardio-Prévention.

D'autre part, le projet « Parc'cœur Santé » est en cours de réflexion. Il s'agit d'un parcours (à Obernai) tout public, familial, d'une trentaine de minutes environ, jalonné d'informations « santé », de conseils sur les activités physiques adaptées et d'informations diététiques, validé par le RCPO.

Y a-t-il des résultats concrets ?

Les médecins du RCPO observent que de plus en plus de patients s'approprient les recommandations des médecins... ils deviennent acteurs de leur santé. Ceci contribue largement à l'amélioration de la prise en charge globale. Aujourd'hui, 1 460 patients sont inclus dans le réseau, dont 1 100 qui sont suivis régulièrement. L'âge des patients va de 25 jusqu'à 80 ans ; la moyenne d'âge, quant à elle, est de 52-53 ans.



Vous êtes en surpoids, vous êtes stressé, votre tension est trop élevée et vous êtes plutôt sédentaire, parlez-en à votre médecin !

Votre MÉDECIN TRAITANT vous adresse

au RÉSEAU CARDIO-PRÉVENTION

= CONSULTATIONS GRATUITES

OBERNAI

Réseau de Cardio-Prévention d'Obernai
1, route de Boersch - A l'arrière de la
Maison de Retraite
03 88 95 14 69 - www.rcpo.org

Entreprendre tous ensemble !



Abonnez-vous à l'alerte vidéos, afin d'être au courant de la mise en ligne de chaque nouveau reportage.



De nouveaux reportages sont en ligne sur la Web TV d'Obernai :

- Le carnaval des enfants organisé par le Centre Arthur Rimbaud

- Le château du Kagenfels
- Les travaux du Centre périscolaire Europe
- Le marché hebdomadaire du jeudi
- Le Festival 2010 du nouveau cirque

Conseils gratuits *aux associations*



www.bas-rhin.fr

Le Conseil Général du Bas-Rhin entend faciliter le développement de la vie associative en rapprochant l'information et le conseil au plus près du terrain. En effet, bien souvent, les associations se trouvent démunies face à la complexité du cadre juridique et fiscal, et aux règles de gestion financière. L'ambition est de toucher le plus grand nombre d'associations, notamment les plus petites qui fonctionnent presque exclusivement grâce à la mobilisation du bénévole et qui ne bénéficient pas de réseaux pouvant leur apporter le soutien nécessaire à leurs actions.

- Fonctionnement associatif,
- Responsabilité de l'association et de ses dirigeants,
- Obligations légales des associations,
- Règles comptables et fiscales applicables aux associations,
- Montage de projets,
- Réglementation des activités associatives occasionnelles (bal, tombola, etc.),
- Modes de financement des projets,
- Dispositifs de soutien à la vie associative.

Les permanences "Conseils gratuits aux associations" qui se déroulent à la Maison de Conseil Général de Sélestat sont des entretiens gratuits, individuels et confidentiels pour répondre aux questions des dirigeants d'associations ou porteurs de projets :

- Création d'une association,
- Droit local alsacien-mosellan pour les associations,
- Statuts associatifs,

La permanence se tient toutes les 2 semaines (hors période scolaire) entre 17h et 19h.

Prochaine date pour le 1^{er} semestre 2010 :

- Vendredi 2 juillet 2010

Demande de rendez-vous : Fabienne RUMPLER
03 68 33 80 80 ou fabienne.rumpler@cg67.fr
Maison du Conseil Général de Sélestat : Place du
Marché aux Choux - 67600 Sélestat

Visite du Parc des Roselières : *un éco-quartier*

Dans le cadre du lancement de son Plan de Développement Durable, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vous propose une visite gratuite du « Parc des Roselières » **le Samedi 10 juillet**.

La visite (2h) vous permettra de comprendre le pourquoi et le comment de la construction d'un éco-quartier : l'efficacité énergétique, le type d'habitat, la gestion de l'eau et des déchets, les commerces de proximité, les transports, les espaces verts ...

Préinscription indispensable au 03 88 95 59 54 et rendez-vous à **16h30** au collège Europe.

Naissances

Mars : Lou DEGERMANN, Seçil AKSOY, Nisa CAPAR, Seylin CANLI, Aaron DECAESTEKER, Dina BOUTALEB, Cem KOC, Asya YURDAY, Kérim BARBAYIGIT

Avril : Mélia THEBAUD, Ensar AYDIROGLU, Léana MAURER, Raphaële BERTRAND, Eren KARAKOL, Sena CETIN, Hayrunnisa YILDIZ, Méryl SCHOCH, Elvin BASHORUZ, Kylian DEYONGHE—

VOROS, Léana REEB, Saona BLANSCHÉ

Mai : Louison SALMON, Anna KOENIG, Maxime HELD, Emma PAWLOWSKI, Fehim TASTAN, Ela BAKLAN



Fortes chaleurs : *Soyez prudents !*



Dans le cadre du plan canicule, le Ministère de la Santé et des Sports en partenariat avec l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé ont mis en place une campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Voici quelques conseils pratiques :

Comment garder son appartement frais s'il fait très chaud dehors et que l'on n'a pas de climatiseur ?

Il faut maintenir fermés les volets, les rideaux et les fenêtres. Dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure - tôt le matin, tard le soir et la nuit - il faut ouvrir les fenêtres.

Faut-il boire froid ?

Il est déconseillé de boire ou de manger (très) « glacé » : la sensation de soif s'atténue plus vite en cas de consommation de boissons glacées.

Comment respecter la chaîne du froid en faisant ses courses lors de la canicule ?

Quelques règles sont à respecter comme acheter les produits les plus sensibles aux fortes températures

et les produits surgelés à la fin de vos courses, utiliser des sacs isothermes et ranger vos denrées dès votre retour à la maison.

Y a-t-il des mesures à prendre dans la cuisine ?

Il est préférable de limiter au maximum le temps qui sépare l'achat de l'aliment de sa conservation, puis, de respecter les 3 zones de rangement des réfrigérateurs qui sont, la zone tempérée (de 6 à 10°C), la zone fraîche (de 4 à 6°C) et le compartiment fraîcheur (température devant être inférieur à +4°C). Mais il faut aussi éviter les ouvertures trop fréquentes et trop prolongées des réfrigérateurs.

Que doivent boire les personnes âgées ?

Pour les personnes âgées, l'idéal est une consommation quotidienne de 13 à 14 verres, sous forme d'eau moyennement minéralisée, par exemple des mélanges d'eau gazeuse et d'eau du robinet. Le thé ou le café frais, des fruits frais comme la pastèque, le melon, les fraises, etc, sauf contre-indications

médicales, permettent d'absorber d'importantes quantités d'eau.

Que doit-on faire si on prend des médicaments et qu'il fait chaud ?

Il est recommandé aux personnes à risque, notamment aux personnes âgées, aux personnes souffrant d'une maladie chronique ou suivant un traitement médicamenteux de consulter leur médecin. Il est très important de ne pas prendre de nouveaux médicaments sans avis médical, même lorsqu'ils sont en vente sans ordonnance. Sachez que l'aspirine est contre-indiquée en cas de coup de chaleur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale. De même, tout concitoyen ayant connaissance de personnes en situation d'isolement est prié d'en informer la Mairie.

- C.C.A.S. d'Obernai

Tél. 03 88 49 95 96

- «Canicule Info Service»

Tél. 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)



Le coin des souvenirs...

Afin de continuer à alimenter cette rubrique, si vous disposez de cartes postales anciennes ou de vieilles photos d'Obernai, n'hésitez pas à les transmettre au Service Communication de la Mairie qui réalisera une copie et vous rendra l'original.



Route d'Ottrott, devant l'ancien camping municipal - 1957



École primaire Freppel - 1954/1955

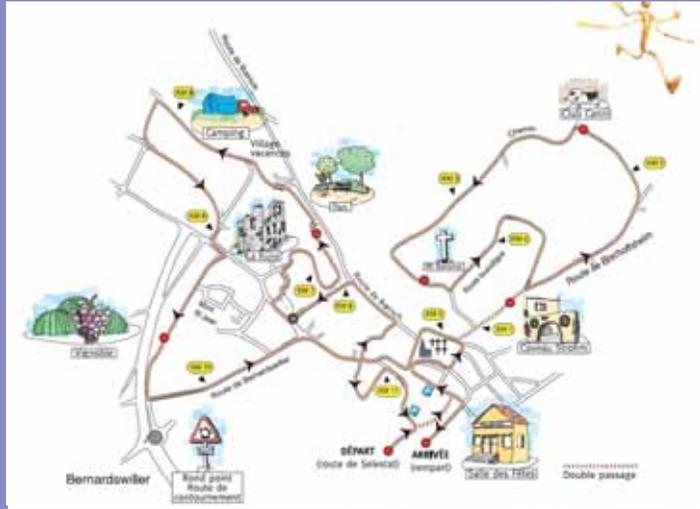


Des lumières dans la nuit...

La Nocturne du Hans est un événement sportif unique en France. Cette course nocturne de 12 km se déroule à Obernai à la fois sur route en passant par le centre-ville (5,5 km) et sur les chemins viticoles (6,5 km).

Pour accompagner cette soirée sous le signe de la convivialité, les spectateurs pourront profiter des animations musicales prévues tout au long du parcours. L'arrivée de la course sur les remparts sera l'occasion comme chaque année d'encourager les 3300 coureurs.

Rendez-vous le samedi 17 juillet prochain pour le départ de la 9^{ème} édition de "la Nocturne du Hans", rue de Sélestat à 22h. Emotion, magie nocturne, ambiance insolite et festive garanties.



**Venez nombreux !!!
Retrouvez le plan de
circulation sur www.obernai.fr**

**Plus d'infos au 03 88 95 00 37
www.nocturneduhans.com**



A la découverte du Pays de Sainte Odile

Bernardswiller

"De la pierre à la vigne"

Visite guidée du village suivie d'une dégustation chez le vigneron.

Gratuit

Inscription à l'Office de Tourisme 03 88 95 64 13

**Dimanche 11 et 25 juillet,
8 et 22 août à 15h30.**

Meistratzheim

Découverte des saveurs du terroir

Balade en calèche et véhicules agricoles. Arrêt chez un producteur d'escargots, chez un volailler et un choucroutier. Visite suivie d'un dîner convivial composé de produits du terroir avec animation musicale.

Payant (barbecue et salades à 13€ ou assiette de foie gras à 11€ - boissons non comprises)

Inscription à l'Office de Tourisme 03 88 95 64 13

Samedi 10 juillet et 14 août à 16h30

Krautergersheim

Circuit découverte

Visite guidée du village et de la chapelle de la famille De Turckheim où repose Lili Schoenemann, fiancée de Goethe, puis visite d'une choucrouterie et du fournil d'un boulanger fabriquant du pain à la choucroute.

Gratuit

Inscription à l'Office de Tourisme 03 88 95 64 13

**Mardi 13, 20 et 27 juillet puis 3, 10, 17 et 24 août
de 9h30 à 12h30**

Innenheim

Balade gourmande des maraîchers

Promenade à pied à la découverte d'Innenheim, des vergers et des cultures maraîchères, ponctuée de 6 haltes gourmandes, de l'apéritif au dessert, sur une distance de 7 km.

Payant (28€ adulte, 14€ enfants de 6 à 14 ans - boissons comprises)

Inscription à l'Office de Tourisme 03 88 95 64 13

Dimanche 25 juillet à partir de 10h30

Les Estivales 2010

Pour la 7^{ème} édition, Obernai et sa Place du Marché accueilleront le temps de 5 soirées festives, des artistes de renom, venus du monde entier, dans le cadre des « Estivales ». Le Comité des Fêtes de la Ville vous donne rendez-vous les samedis soir, à partir de 19h (début des concerts à 21h), du **10 juillet au 7 août 2010**, pour une série de 5 concerts gratuits. Des moments inoubliables vous attendent et cela grâce au soutien financier des plus grandes entreprises obernoises. Bons concerts !

Murray Head - 10 juillet

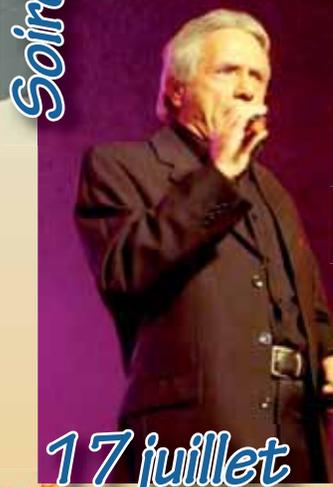
Murray Head, après avoir signé son premier contrat à 17 ans avec EMI, commence sa carrière par du cinéma en Angleterre.

C'est un comédien reconnu lorsqu'en 1975 un producteur lui propose un contrat d'enregistrement. L'album «Say it ain't so, Joe» est né et devient un album culte. Quelques albums plus tard, il obtient 6 disques d'or et de platine.

En 1985, Tim Rice, auteur de comédies musicales, et Björn Ulvaeus et Benny Andersson, du groupe ABBA, lui demandent d'interpréter le rôle principal dans la comédie musicale «Chess». Murray chante le titre «One Night In Bangkok» qui devient un succès mondial.

Aujourd'hui, après de nombreux titres, albums, films, séries et émissions télé, il partage son temps entre scènes et tournages.

Soirée Michel Sardou

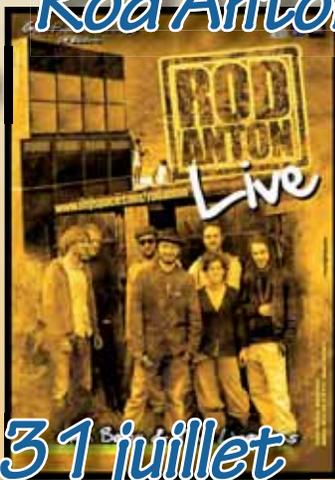


17 juillet

et les Marlos



Rod Anton



31 juillet



Mes Aïeux



24 juillet

Weepers Circus - 7 août





Investissement 2010 et Dynamique associative

Cette année, nous allons réaliser le réaménagement d'un tronçon important du Boulevard d'Europe avec sécurisation et mise en place de pistes cyclables. De même, la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny sera complètement aménagée afin de pouvoir s'y déplacer en toute sécurité. Nous travaillons également aux travaux de réfection de la tribune du grand stade pour que cet équipement soit mis aux normes et modernisé. De nombreux passages protégés pavés font l'objet d'une réfection du pavage.

Après le festival Pisteurs d'Etoiles qui fut une grande réussite, le triathlon et les nombreuses manifestations portées par les associations obernoises, nous tenons à remercier tous les bénévoles actifs qui s'impliquent avec nos associations pour organiser des manifestations rayonnantes pendant tout l'été. Grâce à l'engagement de centaines de personnes, Obernai jouit d'une attractivité constante qui concourt à la dynamique de notre Cité. Nous avons porté l'aménagement de l'extension du Parc d'Activités du Thal. Nous nous réjouissons de l'implantation future de SOBOVIA et d'autres entreprises, qui dès à présent ont manifesté leur intérêt pour ce secteur. Il est essentiel de permettre au tissu économique de se développer dans les meilleures conditions pour consolider l'économie de notre territoire. L'opposition municipale s'est toujours farouchement opposée à l'extension du Parc d'Activités du Thal. Heureusement que nous, nous avons toujours persévéré, sinon il n'y aurait pas d'implantation de nouvelles entreprises. Comment peut-on, de nos jours, être opposé à tout ce qui génère de l'emploi ?

Bonnes vacances à tous !

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pouobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.
Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



La vérité sur notre piscine

Notre ville avait la chance de posséder une belle piscine située dans un magnifique cadre de verdure, et nombreux étaient les Obernois et les vacanciers qui profitaient, en été, de ce magnifique équipement public. Mais le maire, avec sa majorité du conseil municipal, n'a jamais pris les mesures nécessaires à la conservation de ce grand bassin de natation. Résultat : notre piscine est morte.

Comment en est-on arrivé là ?

C'est tout simplement que le maire voulait un grand stade nautique tout neuf à la mesure de son ambition, qui soit admiré par le monde entier. Il lui fallait : un bassin de nage de 525 m², un bassin d'initiation de 225 m², un bassin de loisirs de 250 m², un bassin pour enfants de 30 m², une lagune de jeu de 70 m², un bassin ludique de 250 m², 6 pistes de toboggan, une boule à vagues, un bassin zen, des saunas, des hammams, des spas, etc. C'est dire que notre piscine de 20 x 50 m était condamnée. Et, pour éviter le débat au conseil municipal, il a réussi à faire construire cet équipement par la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile. Pour emporter le consentement des cinq maires des autres communes de la communauté, notre ville a versé 2,2 millions d'euro de plus que sa part dans le financement des recettes fiscales de la communauté qui s'élève déjà à 83 % ! Notre maire aurait-il, par ce versement, acheté l'accord de ses collègues ? Toujours est-il que ces 2,2 millions d'euros nous manquent cruellement aujourd'hui. Notre groupe Mieux Vivre Obernai a toujours estimé qu'un stade nautique à plus de 20 millions d'euros TTC était trop cher pour les finances de notre commune. Et ce avant que le parlement ne supprime la taxe professionnelle, principale ressource de notre commune. Et encore plus maintenant que cette taxe professionnelle a été supprimée.

Mais que nos concitoyens se consolent : pour un seul euro par jour, ils pourront se faire bronzer, cet été, en admirant le vieux bassin fermé.

Pour un autre regard sur notre ville, retrouvez nous sur mieuxvivreobernai.com

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

Calendrier des manifestations



Juillet

DIMANCHE 4

- **Sortie pédestre avec le Club Vosgien** : la navette des Crêtes. Tél. 03 89 73 31 90.

- **Marche Audax Obernai-Gengenbach** à partir de 7h. Tél. 06 79 77 06 79

- **Randonnée cyclotouristique Bretzel du Mont Ste Odile.** Tél. 06 31 69 08 05 ou 06 72 45 31 10.

- **2^{ème} Meeting de Tuning** au Parking de l'entreprise Stoeffler. Tél. 06 71 80 24 43.

LUNDI 12

- **Visite découverte gratuite des houblonnières** de 10h à 12h à la Ferme d'exploitation du lycée agricole. Inscription à l'OT.

MERCREDI 14

- **Journée du Feu** au Parking des Remparts.

VENDREDI 16 ET 23

- **Soirée tartes flambées** (dès

18h30) et concert (de 20h à 22h) au Camping municipal. Entrée libre.

SAMEDI 24

- **Taille d'élagage des cerisiers** dans le verger de M. KOENIG. Accès libre. Rens. 03 88 95 37 17.

VENDREDI 30

- **Soirée tartes flambées** (dès 18h30) et concert (de 20h à 22h) au Camping municipal. Entrée libre.

DU VENDREDI 30 AU DIMANCHE 1^{ER} AOÛT

- **Concours de sauts d'obstacles PRO2 - amateurs** au Centre équestre. Rens. 03 88 95 52 73.

DU VENDREDI 30 AU DIMANCHE 22 AOÛT

- **Tournoi international de tennis** au Tennis Club. Accès libre. Rens. 03 88 95 60 83

Août

DIMANCHE 1^{ER}

- **Marché aux puces** aux Étangs de pêche. Inscriptions et Rens. 03 88 95 37 56.

DU MERCREDI 11 AU DIMANCHE 15

- **Foire aux vins** organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai. Accès libre. Tél. 03 88 95 58 03.

DIMANCHE 15

- **Circuit des Vignerons** Marche Audax (25km à travers le vignoble et les villages alentours). Départ à l'Hôtel de Ville à 13h. 5 € / participant. Rens. et inscriptions au 06 79 77 06 79.

JEUDI 19

- **Marché annuel** dans les

rues du Centre Ville, toute la journée. Accès libre.

DU VENDREDI 20 AU 22

- **12^{ème} Concours International d'armes anciennes** organisé par l'APTO, au Stand de tir. Tél 03 88 95 18 71. Accès libre.

DIMANCHE 29

- **Concours de sauts d'obstacle 5^{ème} catégorie** au Centre équestre. Rens. au 03 88 95 52 73. Accès libre.

- **Promenade gastronomique du Schenkenberg** organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai, de 10h30 à 14h, au Château d'eau du Kilbs. Tarifs et inscriptions à l'OT.



SOIRÉES "FOLKLORE ET TARTINES OBERNOISES"
mercredis 7, 21, 28 juillet et 4, 11, 18 et 25 août à partir de 17h30
Place du Marché.

Obernai

Comité des Fêtes
OBERNAI

Les Estivales 2010

LES SAMEDIS SOIR
5 CONCERTS GRATUITS

10 juillet

Murray HEAD

17 juillet

Soirée «Michel SARDOU»
et Les MARLOS

24 juillet

MES AÏEUX

31 juillet

ROD ANTON

7 août

WEEPERS CIRCUS

www.obernai.fr